

Programme de formation permis B (Traditionnel)

Pré-requis

- Avoir l'accord de votre responsable légal si mineur
- Avoir obtenu l'ASR ou l'ASSR 2
- Être en règle niveau recensement [à partir de 16 ans]
- Être en règle niveau JDC (Journée Défense et Citoyenneté) [à partir de 17 ans 1/2 - convocation reçue ou JDC faite]
- Avoir au moins 16 ans pour vous inscrire à cette formation
- Avoir au moins 17 ans pour se présenter à l'Epreuve Théorique Générale (Code)
- Avoir au moins 18 ans et obtenu l'ETG pour vous présenter à l'examen pratique du permis de conduire
- Être apte sur le plan médical

Durée

- Minimum 20 heures de pratique en boîte manuelle
- Minimum 13 heures de pratique en boîte automatique
- Volume d'heure prévisionnel théoriques et pratiques déterminé par une Évaluation de Départ Préalable

Formateurs

Formateurs titulaire du BEPECASER ou du Titre Professionnel "Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière"

Suivi pédagogique

- Livret d'apprentissage permis B pour l'élève
- Fiche de suivi pour l'enseignant(e)
- Tests de connaissances et capacités tout au long de la formation
- Feuilles d'émargement élèves
- Suivi de présence et progression informatique tests de code en salle et sur internet
- Comptes rendus disponibles sur simple demande pour les personnes ou organismes qui financent la formation si ce n'est pas l'élève lui-même

Méthode pédagogiques

- Leçons théoriques tests de code collectifs avec enseignant(e)
- Leçons théoriques et tests de code collectifs en autonomie
- Leçons théoriques et tests de code individuels sur internet
- Leçons de conduite en véhicule doubles commandes

Lieu de la formation

En agence à Chalon-Sur-Saône et/ou à Chagny

Thèmes des leçons théoriques, tests de code de ETG

- la circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers
- les notions diverses
- les premiers secours
- prendre et quitter son véhicule
- la mécanique et les équipements
- la sécurité du passager et du véhicule
- l'environnement

L'Epreuve Théorique Générale (ETG)*

- L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé
- l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen
- L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.
- Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

* Retrouver les descriptifs détaillés du REMC, de l'ETG et de l'Epreuve Pratique dans notre document "Enjeux et déroulement de la formation au permis B" sur notre site internet et sur simple demande

Personnes concernées par le permis B

Toute personne souhaitant conduire un véhicule automobile dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises et pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris) éventuellement attelé une remorque si le PTAC de la remorque est inférieur ou égal à 750 kg et si la somme du PTAC de la remorque et du PTAC du véhicule tracteur est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Objectifs de la formation

- Obtenir les compétences globales définies par le Référentiel pour une Education de la Mobilité Citoyenne (REMC*):
 - Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
 - Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnelle et en sécurité
 - Préparer ses trajets et conduire les véhicules dans des situations de circulation simples et complexes
 - Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système Homme/Véhicule/Environnement. Prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.
- Formation théorique et obtention de l'Epreuve Théorique Générale (ETG)
- Formation pratique en circulation et obtention du permis de conduire de la catégorie B

Programme formation pratique

comprenant mis en situation et théorie de la conduite

Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Utiliser la boîte de vitesses - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite

L'examen pratique*

Le jour de l'examen pratique, vous êtes évalué par un expert: l'inspecteur de la conduite et de la sécurité routière. L'examen dure 32 minutes dans le véhicule de notre école de conduite en présence de votre enseignant(e). L'inspecteur est à la place habituelle de votre enseignant(e). Celui ou celle-ci est installé(e) à l'arrière du véhicule ce jour là. Vous serez ammenez à:

- Conduite en agglomération et sur route et/ou autoroute.
- Effectuer un arrêt de précision et une manœuvre en marche arrière.
- Répondre à une question de vérification à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, une question en lien avec la sécurité routière et une question de premiers secours.

Vous êtes évalué sur 31 points au total et devez obtenir au moins 20 points et ne commettre aucune faute éliminatoire pour obtenir votre permis.